REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Mairie de FONTENAY LES BRIIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21910243100018

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE DOURDAN

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: Budget Communal (3)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5) A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 12 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 20 IV - Annexes (6) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 21 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 22 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 26 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 27 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 28 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 30 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 31 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 32 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes 33 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 34 A4 - Etat des provisions 35 A5 - Etalement des provisions 36 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 37 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 38 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) Sans Objet A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Sans Objet A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A8 - Etat des charges transférées 39 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers 40 A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 41 A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 43 A10.3 - Opérations liées aux cessions 44 A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 45 A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 46 A11 - Etat des travaux en régie Sans Objet A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés 47 B1.6 - Etat des engagements reçus 48 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions 49 Date de télétransmission : 20/04/2022 Date de réception préfecture : 20/04/2022 Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	50
C1.2 - Actions de formation des élus	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	54
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	55
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	56
D2 - Arrêté et signatures	57

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

⁽³⁾ Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

⁽⁴⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

⁽⁵⁾ Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

⁽⁶⁾ Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE	Mairie de FONTENAY LES BRIIS	CA
91243	Budget Communal	2021

I – INFORMATIONS GENERALES	l
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 184
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	32

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
1 844 187,00	2 019 161,00	832,21	882,54

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	772,93	0,00
2	Produit des impositions directes/population	560,62	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	907,01	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	154,08	0,00
5	Encours de dette/population	230,19	0,00
6	DGF/population	71,15	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	56,88 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	88,23 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	16,99 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	25,38 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

EXECUTION DU BUDGET					
		D	EPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	1 717 660,79	G	1 982 144,50
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	397 320,00	н	623 810,73
			+		+
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	l (5	221 509,14 si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J (s	138 252,28 si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 114 980,79	= G+H+I+J	2 965 716,65
RESTES A	Section de fonctionnement	Е	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	192 330,92	L	0,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	192 330,92	= K+L	0,00
DEOU! TAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 717 660,79	= G+l+K	2 203 653,64
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	589 650,92	= H+J+L	762 063,01
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 307 311,71	= G+H+I+J+K+L	2 965 716,65

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émett	re
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	к	0,00
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div			0,00
73	Impôts et taxes			0,00
74	Dotations et participations			0,00
75	Autres produits de gestion courante			0,00
013	Atténuations de charges			0,00
76	Produits financiers			0,00
77	Produits exceptionnels			0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 192 330,92	L	0,00
010	Stocks (4)	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	Accusé de 091- 9;00 02	eception en préfecture 431-20220415-2022_015-BF	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	Date de tele Date OjO O	eption préfecture : 20/04/2022	0,00
20	Immobilisations incorporelles	29 629,80		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	162 701,12	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	607 075,00	525 036,08	0,00	0,00	82 038,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	978 800,00	960 127,42	0,00	0,00	18 672,58
014	Atténuations de produits	47 945,00	47 912,01	0,00	0,00	32,99
65	Autres charges de gestion courante	136 520,00	136 322,34	0,00	0,00	197,66
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	1 770 340,00	1 669 397,85	0,00	0,00	100 942,15
66	Charges financières	19 407,71	18 682,54	0,00	0,00	725,17
67	Charges exceptionnelles	400,00	9,48	0,00	0,00	390,52
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	6 885,80				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 797 033,51	1 688 089,87	0,00	0,00	108 943,64
023	Virement à la section d'investissement (2)	260 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	8 335,63	29 570,92			-21 235,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	268 335,63	29 570,92			238 764,71
	TOTAL	2 065 369,14	1 717 660,79	0,00	0,00	347 708,35
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
J		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	40 000,00	30 963,15	0,00	0,00	9 036,85
70	Produits services, domaine et ventes div	186 650,00	258 218,19	0,00	0,00	-71 568,19
73	Impôts et taxes	1 348 050,00	1 359 061,76	0,00	0,00	-11 011,76
74	Dotations et participations	247 350,00	283 641,31	0,00	0,00	-36 291,31
75	Autres produits de gestion courante	21 310,00	25 572,67	0,00	0,00	-4 262,67
T	otal des recettes de gestion courante	1 843 360,00	1 957 457,08	0,00	0,00	-114 097,08
76	Produits financiers	0,00	2,52	0,00	0,00	-2,52
77	Produits exceptionnels	500,00	23 449,61	0,00	0,00	-22 949,61
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 843 860,00	1 980 909,21	0,00	0,00	-137 049,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	1 235,29			-1 235,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	1 235,29			-1 235,29
	TOTAL	1 843 860,00	1 982 144,50	0,00	0,00	-138 284,50
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 221 509,14				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

 $^{(2)\} DF\ 023 = RI\ 021\ ;\ DI\ 040 = RF\ 042\ ;\ RI\ 040 = DF\ 042\ ;\ DI\ 041 = RI\ 041\ ;\ DF\ 043 = RF\ 043.$

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	43 350,00	12 822,60	29 629,80	897,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 032 646,41	323 684,05	162 701,12	546 261,24
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 075 996,41	336 506,65	192 330,92	547 158,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	200,00	0,00	0,00	200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	59 578,06	59 578,06	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	9 308,44			
	Total des dépenses financières	69 086,50	59 578,06	0,00	9 508,44
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	1 145 082,91	396 084,71	192 330,92	556 667,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	1 235,29		-1 235,29
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	1 235,29		-1 235,29
	TOTAL	1 145 082,91	397 320,00	192 330,92	555 431,99
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECEITES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	172 495,00	31 233,22	0,00	141 261,78	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	351 000,00	350 000,00	0,00	1 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	523 495,00	381 233,22	0,00	142 261,78	
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	115 000,00	113 006,59	0,00	1 993,41	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00		
	Total des recettes financières	215 000,00	213 006,59	0,00	1 993,41	
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Tota	al des recettes réelles d'investissement	738 495,00	594 239,81	0,00	144 255,19	
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	260 000,00				
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	8 335,63	29 570,92		-21 235,29	
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00	
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	268 335,63	29 570,92	Accusé de réception en p 091-219102431-2022041	réfecture 5-2022_015-BF 238 764,71	
	TOTAL	1 006 830,63	623 810,73	Date de réception préfec	ure : 20/04/2022 383 019,90	

Chap.	Libellé		edits ouverts P+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2)	138 252,28			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	525 036,08		525 036,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	960 127,42		960 127,42
014	Atténuations de produits	47 912,01		47 912,01
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	136 322,34		136 322,34
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	18 682,54	0,00	18 682,54
67	Charges exceptionnelles	9,48	21 235,29	21 244,77
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	8 335,63	8 335,63
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 688 089,87	29 570,92	1 717 660,79
D 0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	ations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	59 578,06 0,00	0,00	59 578,06 0,00
19	Total des opérations d'équipement Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	1 235,29	0,00 1 235,29
20 204 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)	(9)	12 822,60 0,00 323 684,05 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	12 822,60 0,00 323 684,05 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
39	Prov. pour depréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)			0,00	0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement -Total		396 084,71	1 235,29	397 320,00
D 0	Pour information 101 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 963,15		30 963,15
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	258 218,19		258 218,19
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 359 061,76		1 359 061,76
74	Dotations et participations	283 641,31		283 641,31
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	25 572,67 2,52 23 449,61 0,00	0,00 0,00 1 235,29 0,00 0,00	25 572,67 2,52 24 684,90 0,00 0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 980 909,21	1 235,29	1 982 144,50
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			221 509,14

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	113 006,59 100 000,00	0,00	113 006,59 100 000,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	31 233,22	0,00 <i>0,00</i>	31 233,22 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	350 000,00 (8) 0,00	0,00	350 000,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	(9) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 21 235,29 0,00 0,00 0,00 0,00 6 005,91	0,00 0,00 21 235,29 0,00 0,00 0,00 0,00 6 005,91
39 45 481	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	<i>0,00</i> 0,00 2 329,72	0,00 0,00 2 329,72
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	594 239,81	29 570,92	623 810,73
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			138 252,28

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl				
art (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
011	Charges à caractère général	607 075,00	525 036,08	0,00	0,00	82 038,92	
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	75 000,00	82 860,54	0,00	0,00	-7 860,54	
60611	Eau et assainissement	7 050,00	4 257,63	0,00	0,00	2 792,37	
60612	Energie - Electricité	84 300,00	72 961,00	0,00	0,00	11 339,00	
60622	Carburants	5 000,00	4 894,71	0,00	0,00	105,29	
60623	Alimentation	1 700,00	844,21	0,00	0,00	855,79	
60624	Produits de traitement	200,00	109,57	0,00	0,00	90,43	
60628	Autres fournitures non stockées	1 300,00	1 504,32	0,00	0,00	-204,32	
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	14 944,19	0,00	0,00	55,81	
60632	Fournitures de petit équipement	8 550,00	9 810,15	0,00	0,00	-1 260,15	
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	2 102,39	0,00	0,00	2 897,61	
60636	Vêtements de travail	2 350,00	2 795,85	0,00	0,00	-445,85	
6064	Fournitures administratives	3 250,00	3 812,70	0,00	0,00	-562,70	
6065	Livres, disques, (médiathèque)	7 000,00	7 083,96	0,00	0,00	-83,96	
6067	Fournitures scolaires	12 400,00	12 153,58	0,00	0,00	246,42	
6068	Autres matières et fournitures	14 000,00	8 741,97	0,00	0,00	5 258,03	
611	Contrats de prestations de services	34 400,00	23 829,02	0,00	0,00	10 570,98	
6132	Locations immobilières	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	
6135	Locations mobilières	6 500,00	8 023,60	0,00	0,00	-1 523,60	
614	Charges locatives et de copropriété	3 100,00	3 040,06	0,00	0,00	59,94	
61521	Entretien terrains	8 000,00	6 823,80	0,00	0,00	1 176,20	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	20 876,04	0,00	0,00	14 123,96	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	6 220,15	0,00	0,00	-6 220,15	
615231	Entretien, réparations voiries	41 000,00	30 902,40	0,00	0,00	10 097,60	
615232	Entretien, réparations réseaux	10 500,00	9 839,14	0,00	0,00	660,86	
61551	Entretien matériel roulant	6 500,00	5 583,82	0,00	0,00	916,18	
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 459,08	0,00	0,00	40,92	
6156	Maintenance	35 070,00	32 911,74	0,00	0,00	2 158,26	
6161	Multirisques	2 160,00	1 618,04	0,00	0,00	541,96	
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	5 200,00	5 161,16	0,00	0,00	38,84	
6168	Autres primes d'assurance	3 550,00	4 381,89	0,00	0,00	-831,89	
617	Etudes et recherches	13 200,00	4 800,00	0,00	0,00	8 400,00	
6182		650,00		·	•		
	Documentation générale et technique	· ·	642,22	0,00	0,00	7,78	
6184 6188	Versements à des organismes de formation Autres frais divers	3 000,00	2 811,60	0,00	0,00	188,40	
		800,00	10 119,35	0,00	0,00	-9 319,35	
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	189,03	0,00	0,00	-189,03	
6226	Honoraires	2 200,00	1 867,20	0,00	0,00	332,80	
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	5 760,00	0,00	0,00	9 240,00	
6228	Divers	7 850,00	2 979,92	0,00	0,00	4 870,08	
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	9 621,12	0,00	0,00	3 378,88	
6233	Foires et expositions	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00	
6236	Catalogues et imprimés	350,00	634,69	0,00	0,00	-284,69	
6237	Publications	3 500,00	4 122,90	0,00	0,00	-622,90	
6238	Divers	3 750,00	887,78	0,00	0,00	2 862,22	
6247	Transports collectifs	46 500,00	44 995,75	0,00	0,00	1 504,25	
6251	Voyages et déplacements	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00	
6256	Missions	435,00	682,27	0,00	0,00	-247,27	
6257	Réceptions	0,00	327,47	0,00	0,00	-327,47	
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 273,44	0,00	0,00	-273,44	
6262	Frais de télécommunications	15 320,00	13 634,61	0,00	0,00	1 685,39	
627	Services bancaires et assimilés	550,00	839,49	0,00	0,00	-289,49	
6281	Concours divers (cotisations)	11 250,00	11 631,53	0,00	0,00	-381,53	
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 750,00	1 995,00	0,00	0,00	-245,00	
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 700,00	4 330,00	0,00	0,00	370,00	
6288	Autres services extérieurs	6 540,00	40,00	0,00	0,00	6 500,00	
63512	Taxes foncières	4 500,00	3 774,00	0,00	0,00	726,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 000,00	2 030,00	0,00	0,00	970,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	978 800,00	960 127,42	0,00	0,00	18 672,58	
6218	Autre personnel extérieur	27 100,00	12 168,45	0,00	0,00	14 931,55	
6331	Versement mobilité	9 200,00	9 104,27	0,00	0,00	95,73	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	539,26	0,00	0,00	2 460,74	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 500,00	9 072,80	0,00	0,00	427,20	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	1 688,40	Accugé de 091-219102	éception en préfecture	1 311,60	
6411	Personnel titulaire	493 500,00	463 682,13		431-20220413-2022_0	10-BF	
6413	Personnel non titulaire	142 500,00	170 126,32	Date de réde	eption préfecture : 20/00 0,00	-27 626,32	
		000,00	110 120,02	0,00	0,00	2, 520,52	

Chap/	Libellé (1)	2 / 11/	Crédits emplo	employer)			
art (1)	.,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	115 000,00	115 000,00 102 586,09		0,00	12 413,91	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	125 000,00	121 628,05	0,00	0,00	3 371,95	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 500,00	8 306,71	0,00	0,00	-806,71	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	21 600,00	21 719,78	0,00	0,00	-119,78	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	2 642,00	0,00	0,00	-1 142,00	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 200,00	355,50	0,00	0,00	844,50	
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	1 504,61	0,00	0,00	-1 004,61	
014	Atténuations de produits	47 945,00	47 912,01	0,00	0,00	32,99	
739211 739223	Attributions de compensation	3 800,00 44 145,00	3 767,01 44 145,00	0,00 0,00	0,00 0,00	32,99 0,00	
	Fonds péréquation ress. com. et intercom	136 520,00		0,00	0,00	197,66	
65 6518	Autres charges de gestion courante Autres	6 700,00	136 322,34 6 670,96	0,00	0,00	29,04	
6531	Indemnités	68 000,00	71 348,04	0,00	0,00	-3 348,04	
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 208,46	0,00	0,00	-208,46	
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	7 107,04	0,00	0,00	-107,04	
6535	Formation	3 900,00	1 588,80	0,00	0,00	2 311,20	
6536	Frais de représentation du maire	500,00	636,36	0,00	0,00	-136,36	
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	150,00	144,13	0,00	0,00	5,87	
6541	Créances admises en non-valeur	3 300,00	2 855,75	0,00	0,00	444,25	
6553	Service d'incendie	120,00	112,00	0,00	0,00	8,00	
657358	Subv. fonct. Autres groupements	19 550,00	19 547,60	0,00	0,00	2,40	
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	3 300,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	
657362	Subv. fonct. CCAS	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	13 500,00	12 072,00	0,00	0,00	1 428,00	
65888	Autres	1 500,00	1 731,20	0,00	0,00	-231,20	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
l	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 770 340,00	1 669 397,85	0,00	0,00	100 942,15	
66	Charges financières (b)	19 407,71	18 682,54	0,00	0,00	725,17	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 407,71	18 497,54	0,00	0,00	-89,83	
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	185,00	0,00	0,00	815,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	400,00	9,48	0,00	0,00	390,52	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	400,00	9,48	0,00	0,00	390,52	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (e)	6 885,80					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 797 033,51	1 688 089,87	0,00	0,00	108 943,64	
023	Virement à la section d'investissement	260 000,00	0,00			260 000,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5)	8 335,63	29 570,92			-21 235,29	
675	(6)	0.00	04.005.00			24 225 22	
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00 6 005,91	21 235,29			-21 235,29	
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1	6 005,91 2 329,72			0,00	
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	2 329,72				0,00	
101.	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	268 335,63	29 570,92			238 764,71	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	268 335,63	29 570,92			238 764,71	
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	2 065 369,14	1 717 660,79	0,00	0,00	347 708,35	
	Pour information	0,00					
D 003	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	·					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

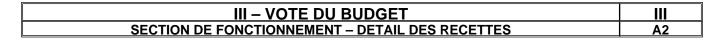
⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié. Accusé de réception en préfecture 091-219102431-20220415-2022_015-BF Date de télétransmission : 20/04/2022 Date de réception préfecture : 20/04/2022



Chap/	Libellé (1)		Crédits emple	à employer)		
art(1)	,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	40 000,00	30 963,15	0,00	0,00	9 036,85
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	30 963,15	0,00	0,00	9 036,85
70	Produits services, domaine et ventes div	186 650,00	258 218,19	0,00	0,00	-71 568,19
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	2 546,67	0,00	0,00	-546,67
70312	Redevances funéraires	2 200,00	2 225,00	0,00	0,00	-25,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	5 250,00	4 584,34	0,00	0,00	665,66
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	126 500,00	188 985,50	0,00	0,00	-62 485,50
70688	Autres prestations de services	4 000,00	2 888,00	0,00	0,00	1 112,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	8 000,00	13 196,50	0,00	0,00	-5 196,50
70875	Remb. frais par les communes du GFP	37 700,00	43 792,18	0,00	0,00	-6 092,18
73	Impôts et taxes	1 348 050,00	1 359 061,76	0,00	0,00	-11 011,76
73111	Impôts directs locaux	1 213 900,00	1 224 395,00	0,00	0,00	-10 495,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 000,00	4 166,00	0,00	0,00	-2 166,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	16 404,42	0,00	0,00	-16 404,42
7351 7353	Taxe consommation finale d'électricité Redevance des mines	1 600,00 550,00	18 672,71 505,12	0,00 0,00	0,00 0,00	-17 072,71 44,88
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	130 000,00	94 918,51	0,00	0,00	35 081,49
74	Dotations et participations			0,00	0,00	· ·
7411		247 350,00	283 641,31			-36 291,31
7411	Dotation forfaitaire Dotation de solidarité rurale	125 200,00 29 300,00	125 414,00 29 329,00	0,00 0,00	0,00 0,00	-214,00 -29,00
74121	Dotation de solidante rurale Dotation nationale de péréquation	700,00	655,00	0,00	0,00	-29,00 45,00
74127	FCTVA	7 700,00	8 414,85	0,00	0,00	-714,85
745	Dotation spéciale instituteurs	2 800,00	2 808,00	0,00	0,00	-8,00
7461	DGD	0,00	14 070,00	0,00	0,00	-14 070,00
74718	Autres participations Etat	17 900,00	39 621,69	0,00	0,00	-21 721,69
7478	Participat° Autres organismes	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	21 700,00	21 750,08	0,00	0,00	-50,08
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 650,00	3 659,00	0,00	0,00	-9,00
7488	Autres attributions et participations	36 900,00	37 919,69	0,00	0,00	-1 019,69
75	Autres produits de gestion courante	21 310,00	25 572,67	0,00	0,00	-4 262,67
752	Revenus des immeubles	19 600,00	23 463,37	0,00	0,00	-3 863,37
757	Redevances versées par fermiers, conces.	150,00	263,04	0,00	0,00	-113,04
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 560,00	1 846,26	0,00	0,00	-286,26
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	1 843 360,00	1 957 457,08	0,00	0,00	-114 097,08
76	Produits financiers (b)	0,00	2,52	0,00	0,00	-2,52
761	Produits de participations	0,00	2,52	0,00	0,00	-2,52
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	23 449,61	0,00	0,00	-22 949,61
7713	Libéralités recues	0,00	1 512,00	0,00	0,00	-1 512,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	550,73	0,00	0,00	-550,73
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	20 000,00	0,00	0,00	-20 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	1 386,88	0,00	0,00	-886,88
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	1 843 860,00	1 980 909,21	0,00	0,00	-137 049,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	1 235,29			-1 235,29
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	1 235,29			-1 235,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Т	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	1 235,29			-1 235,29
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	1 843 860,00	1 982 144,50	0,00	0,00	-138 284,50
	Pour information excédent de fonctionnement reporté de N-1	221 509,14			<u>'</u>	

Détail du calcul des ICNE	au compte 7622 ception en préfecture
Montant des ICNE de l'exercice	Date de télétra smission : 20/04/2022 Date de récept on préfecture : 20/04/2022
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1 0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	43 350,00	12 822,60	29 629,80	897,60
202	Frais réalisat° documents urbanisme	34 050,00	6 079,20	27 856,80	114,00
2051	Concessions, droits similaires	9 300,00	6 743,40	1 773,00	783,60
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 032 646,41	323 684,05	162 701,12	546 261,24
2111	Terrains nus	15 000,00	2 651,86	9 000,00	3 348,14
2116 2121	Cimetières Plantations d'arbres et d'arbustes	6 500,00 13 500,00	0,00 8 975,51	6 660,00 3 749,14	-160,00 775,35
2121	Autres agencements et aménagements	16 800,00	0,00	14 234,40	2 565,60
21311	Hôtel de ville	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21312	Bâtiments scolaires	328 050,00	35 567,76	37 873,68	254 608,56
21318	Autres bâtiments publics	154 000,00	105 996,00	0,00	48 004,00
2135	Installations générales, agencements	85 300,00	36 215,42	72 153,60	-23 069,02
2152	Installations de voirie	248 756,56	33 775,56	13 266,00	201 715,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	4 000,00	0,00	2 089,93	1 910,07
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 039,85	5 239,85	0,00	1 800,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	32 200,00	6 832,84	910,77	24 456,39
2183	Matériel de bureau et informatique	21 900,00	19 808,10	2 763,60	-671,70
2184	Mobilier	3 950,00	330,00	0,00	3 620,00
2188 22	Autres immobilisations corporelles	85 650,00	68 291,15	0,00	17 358,85
	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 075 996,41	336 506,65	192 330,92	547 158,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	200,00	0,00	0,00	200,00
10226	Taxe d'aménagement	200,00	0,00	0,00	200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	59 578,06	59 578,06	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	59 578,06	59 578,06	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	9 308,44			
	Total des dépenses financières	69 086,50	59 578,06	0,00	9 508,44
7	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 145 082,91	396 084,71	192 330,92	556 667,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	1 235,29		-1 235,29
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	1 235,29		-1 235,29
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 235,29		-1 235,29
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 235,29		-1 235,29
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	1 235,29		-1 235,29
	COTAL DEC DEDENICES DUNIVESTICATION DE	1 145 082,91	397 320,00	192 330,92	555 431,99
	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	172 495,00	31 233,22	0,00	141 261,78
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	531,22	0,00	-531,22
1322	Subv. non transf. Régions	125 934,00	14 754,00	0,00	111 180,00
1323	Subv. non transf. Départements	33 300,00	0,00	0,00	33 300,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 346,00	1 346,00	0,00	0,00
1341 16	D.E.T.R. non transférable Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	11 915,00 351 000,00	14 602,00 350 000,00	0,00 0,00	-2 687,00 1 000,00
1641		 		0,00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Emprunts en euros	351 000,00	350 000,00		1 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	523 495,00	381 233,22	0,00	142 261,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	215 000,00	213 006,59	0,00	1 993,41
10222	FCTVA	75 000,00	73 091,98	0,00	1 908,02
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	39 914,61	0,00	85,39
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	215 000,00	213 006,59	0,00	1 993,41
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	738 495,00	594 239,81	0,00	144 255,19
021	Virement de la sect° de fonctionnement	260 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	8 335,63	29 570,92		-21 235,29
2111	Terrains nus	0,00	21 235,29		-21 235,29
28031	Frais d'études	6 005,91	6 005,91		0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 329,72	2 329,72		0,00
	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	268 335,63	29 570,92		238 764,71
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0.00		0,00
0 7 7	, , ,				-
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	268 335,63	29 570,92		238 764,71
T	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 006 830,63	623 810,73	0,00	383 019,90
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	138 252,28	-		

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des ren		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9621751110A	07/07/2021	400 000,00	0,00	185,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		400 000,00	0,00	185,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 361 230,02									
1641 Emprunts en euros (total)					1 361 230,02									
0071417	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL CAISSE DES DÉPOTS ET	29/01/2010	01/03/2010	01/03/2010	220 889,29	F		3,690	6,603		Т	P		A-1 A-1
1209535 209766G	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS CAISSE D'EPARGNE D'ILE DE FRANCE	03/01/2012	20/01/2012 02/12/2021	15/03/2022	250 000,00 350 000,00	F		4,510 0,660	4,517 0,660		A T	X Echéance constante X Echéance constante		A-1 A-1
A75100Q9	CAISSE D'EPARGNE D'ILE DE FRANCE	19/07/2010	26/07/2010	15/01/2011	540 340,73	F		3,410	3,410		Т	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00						Accusé de réc 091-2191024	eption en préfe 31-20220415-20	cture 22_015-BF	

Date de réception préfecture : 20/04/2022

					Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contra	t						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00									
(Total)														
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
					ļ									
1682 Bons à moyen terme					0,00									
négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 361 230,02									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 31/12/N														
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		793 153,51					59 578,06	18 407,71	0,00	0,00			
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		793 153,51					59 578,06	18 407,71	0,00	0,00			
0071417 1209535 209766G A75100Q9		0,00 0,00 0,00 0,00	A-1 A-1 A-1	79 889,14 120 111,08 350 000,00 243 153,29	4,50 5,17 15,00 8,83	F F F		6,603 4,517 0,660 3,410	15 455,05 17 105,97 0,00 27 017,04	3 351,90 6 188,49 0,00 8 867,32	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00			
1643 Emprunts en devises (total)		0,00	A-1	0,00	0,03			3,410	0,00	0,00	0,00	0,00			
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	Accusá da r 091-219102	eception en préfectura 431-20220415-2022_01	5-BF 0,00			

Date de réception préfecture : 20/04/2022

		Emprunts et dettes au 31/12/N											
			Catémania				Taux d'intérêt						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
Total général		0,00		793 153,51					59 578,06	18 407,71	0,00	0,00	

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

In	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
iii	manes seas jacome		Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	793 153,51	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert			Instrument de couverture										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

	IV – ANNEXES	IV
ĺ	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture											
Instruments de couverture	B	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'	emprunt (8)					
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	-	Après opération de couverture				
		(3)	(0)			0.00	0.00		de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00						
Taux variable simple (total)						0,00	0,00						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00						
Total						0,00	0,00						

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	IV – ANNEXES	IV
ĺ	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Anné mobilisa profil d de l'en	ation et 'amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	ctéristiq taux	ues du	Coût	de sortie (10)	Annuité d	e l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	1 '	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	N° du contrat	Date de	Date de		résidu	ırée ıelle en ıées			Tau	x (2)			Nom	ninal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dar a li	ns l'exercice (s'il y eu)
		Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Organisme prêteur	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité payée au	Do	ont
PAR PRÊTEUR	l'origine (2) 31/12 de l'exercice co		cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

	Délibération du							
Biens de faible valeur								
Seuil unitaire en deçà d								
CGCT) : €	CGCT):€							
Procédure	Catégories de biens amortis	Durée						
d'amortissement		(en années)						
(linéaire, dégressif,								
variable)								
		0	01/01/2000					

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES		,	
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSI PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	69 086,50	I 59 578,06
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	59 578,06	59 578,06
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	59 578,06	59 578,06
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	9 508,44	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10 Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10226	Taxe d'aménagement	200,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	9 308,44	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	59 578,06	192 330,92	0,00	251 908,98

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
7 (1)		(BP + BS + DM + RAR N-1)	Troullouid II
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	383 335,63	III 121 342,22
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	115 000,00	113 006,59
10222	FCTVA	75 000,00	73 091,98
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	39 914,61
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (2)	268 335,63	8 335,63
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	6 005,91	6 005,91
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 329,72	2 329,72
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	260 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	121 342,22	0,00	138 252,28	100 000,00	359 594,50

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II .	251 908,98
Ressources propres disponibles	IV	359 594,50
Solde	V = IV - II (3)	107 685,52

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL		32 616,01	23 297,20	2 329,72	6 989,09	
2019	Amort. transfert charges indemnité de rembt anticipé d'emprunts	14	15/07/2010	32 616,01	23 297,20	2 329,72	6 989,09

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

	IV – ANNEXES	IV
Ì	ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2021	ILLUMINTATIONS 2020 - GUIRLANDES	5 239,85	0,00	0
18/01/2021	TX ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU CHAMPTIER DE CROIX	· ·	0,00	0
19/01/2021	4 ARMOIRES METALLIQUES POUR HALL PRIMAI ET BIBLIOTHEQUE ECOLE G.DORTET	RE 330,00	0,00	0
22/01/2021	DISTRIBUTEURS PAPIER ESSUIE-MAINS	162,00	0,00	0
10/02/2021	TX SECURITE INCENDIE MAIRIE ET ECOLE	2 139,16	0,00	0
10/02/2021	TX SECURITE INCENDIE MAIRIE ET ECOLE	1 990,94	0,00	0
16/02/2021	VOLETS ROULANTS POUR LOGT MME NORDBE	RG 2 100,00	0,00	0
24/02/2021	TX SECURISATION DES ENTREES DE LA MAIRIE	4 137,32	0,00	0
27/02/2021	MIGRATION E.ENFANCE VERS BL.ENFANCE	2 450,40	0,00	0
10/03/2021	TX ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES VIGNES	11 457,00	0,00	0
10/03/2021	TX ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES VIGNES	1 821,60	0,00	0
				0
10/03/2021	MIGRATION E.ENFANCE VERS BL.ENFANCE	2 130,00	0,00	-
15/03/2021	CAMERA ET MICRO ENCEINTE SALLE CONSEIL MUNICIPAL	511,00	0,00	0
23/03/2021	MODULE E.ELECTIONS PRENIUM ET LEGIBASE COLLECTIVITES	273,00	0,00	0
06/04/2021	DEFIBRILLATEUR POUR GROUPE SCOLAIRE GEORGES DORTET	1 794,00	0,00	0
12/04/2021	URNES ELECTORALES	531,22	0,00	0
23/04/2021	LECTEUR CODE BARRE POUR LA MEDIATHEQUE	466,61	0,00	0
26/04/2021	TX CONSTRUCTION BÂTIMENT PERISCOLAIRE	8 136,00	0,00	0
09/05/2021	PONCEUSE VIBRANTE POUR LES ST	442,56	0,00	0
09/05/2021	MARTEAU PIQUEUR PERFORATEUR POUR LES	·	0,00	0
26/05/2021	PIEGE PHOTOGRAPHIQUE DEPOTS SAUVAGES	1 005,00	0,00	0
		·		0
02/06/2021	MARTEAU PIQUEUR PERFORATEUR POUR LES	· ·	0,00	-
08/06/2021	ACQUISITION PARCELLE F59 - GRAFFARD	2 275,00	0,00	0
08/06/2021	TX DEPLACEMENT DEFIBRILLATEUR LES MARRONNIERS	474,00	0,00	0
15/06/2021	CREATION SUPPORT RADAR PEDAGOGIQUE RU MONT LOUVET	E 676,80	0,00	0
15/06/2021	ORDINATEUR PORTABLE POUR MME DUVAL	756,00	0,00	0
28/06/2021	DEFIBRILLATEUR POUR GROUPE SCOLAIRE GEORGES DORTET	553,46	0,00	0
28/06/2021	TX DEPLACEMENT DEFIBRILLATEUR LES MARRONNIERS	652,22	0,00	0
30/06/2021	TELEPHONES IPHONE 12 POUR LE MAIRE ET SO ADJOINTE	N 1 260,96	0,00	0
03/07/2021	NUMERISATION PLU	540,00	0,00	0
09/07/2021	TX D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE POLYVALEN	·	0,00	0
16/07/2021	- LES MARRONNIERS ARMOIRE CABINE POUR BOÎTE A LIVRES	325,00	0,00	0
	MEDIATHEQUE			
26/07/2021	ACQUISITION PARCELLE F59 - GRAFFARD	376,86	0,00	0
06/08/2021	MINI TOUR POUR LA MEDIATHEQUE	896,76	0,00	0
13/08/2021	TX 2021 GROUPE SCOLAIRE GEORGES DORTE	5 250,00	0,00	0
13/08/2021	TX 2021 GROUPE SCOLAIRE GEORGES DORTE	12 035,76	0,00	0
16/08/2021	CONTENEUR ORDURES MENAGERES	131,40	0,00	0
26/08/2021	TX 2021 GROUPE SCOLAIRE GEORGES DORTE	2 346,00	0,00	0
31/08/2021	TX AMENAGEMENT JEUX EXTERIEURS POUR L'ECOLE GEORGES DORTET	39 707,10	0,00	0
06/09/2021	TELEPHONES SANS FIL AVEC BASES	182,34	0,00	0
06/09/2021	TELEPHONES SANS FIL AVEC BASES	343,80	0,00	0
07/09/2021	TOTEM DOUBLE CRAYON SECURITE ECOLE	2 772,00	0,00	0
13/09/2021	TX VOIRIE RUE DE LA COQUE SALLE - TROTTOI ECOLE AU TENNIS		0,00	0
13/09/2021	TX DE VOIRIE - 13 RUE FERDINAND DREYFUS	2 928,00	0.00	
14/09/2021	TERMINAL PVE SAMSUNG X COVER 4S	430,80	Accusé de réception en préfe	ture o
27/09/2021	TX AMENAGEMENT PAYSAGER - AVENUE DES	2 210,40	091-219102431-20220415-20 Date de télétransmission 9.000 Date de réception préfecture :	22_015-BF 04/2022 0
	TILLEULS			

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
01/10/2021	DIVERSES PLANTATIONS	503,36	0,00	0
11/10/2021	PC PORTABLE POUR MONSIEUR JACQUET	960,00	0,00	0
12/10/2021	2 DEBROUSAILLEUSES POUR LES ESPACES VERTS	1 764,00	0,00	0
14/10/2021	TX D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE POLYVALEN - LES MARRONNIERS	TE 19 999,20	0,00	0
19/10/2021	TX AMENAGEMENT JEUX EXTERIEURS POUR L'ECOLE GEORGES DORTET	10 260,00	0,00	0
28/10/2021	INSTALLATION DE JEUX	21 597,71	0,00	0
02/11/2021	DIVERSES PLANTATIONS	129,75	0,00	0
17/11/2021	ENCEINTE BLUETOOTH POUR LE PERISCOLAIR	229,98	0,00	0
18/11/2021	TX INSTALLATION ALARME MAIRIE-MEDIATHEQ	JE 2 748,00	0,00	0
18/11/2021	TX INSTALLATION ALARME MAIRIE-MEDIATHEQ	JE 3 000,00	0,00	0
26/11/2021	TX AMENAGEMENT JEUX EXTERIEURS POUR L'ECOLE GEORGES DORTET	9 840,00	0,00	0
30/11/2021	REVISION GENERALE DU PLU	5 539,20	0,00	0
03/12/2021	TX D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE POLYVALEN - LES MARRONNIERS		0,00	0
07/12/2021	TX AMENAGEMENT PAYSAGER - AVENUE DES	6 132,00	0,00	0
08/12/2021	EVOLUTION MELODIE V5 EN GAMME OPUS	1 890,00	0,00	0
08/12/2021	TX CONSTRUCTION BÂTIMENT PERISCOLAIRE	7 800,00	0,00	0
13/12/2021	MATERIEL INFORMATIQUE PLAN NUMERIQUE 2 - ECOLE GEORGES DORTET		0,00	0
13/12/2021	TX AMENAGEMENT JEUX EXTERIEURS POUR L'ECOLE GEORGES DORTET	66 147,60	0,00	0
22/12/2021	TX INSTALLATION BLOCS DE SECOURS - DIVER BÂTIMENTS	S 287,78	0,00	0
22/12/2021	TX INSTALLATION BLOCS DE SECOURS - DIVER BÂTIMENTS	S 525,02	0,00	0
22/12/2021	TX INSTALLATION BLOCS DE SECOURS - DIVER BÂTIMENTS	S 217,58	0,00	0
22/12/2021	TX INSTALLATION BLOCS DE SECOURS - DIVER BÂTIMENTS	S 108,79	0,00	0
22/12/2021	TX INSTALLATION BLOCS DE SECOURS - DIVER BÂTIMENTS	S 581,74	0,00	0
22/12/2021	TX INSTALLATION BLOCS DE SECOURS - DIVER BÂTIMENTS	\$ 369,02	0,00	0
28/12/2021	TX INSTALLATION ALARME ECOLE GEORGES DORTET	2 586,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		367 331,78	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00				_	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)	
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Compte 775 Produits des cessions d'immobilisations	
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	21 235,29

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition Cumul des (coût historique) amortissements		Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00	
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
	TO [*]	ΓAL			0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

⁻ la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	née Nature de l'engagement Organisme émetteur		Durée	Périodicité	Créance en capital à Créance en capital		Annuité reçue au	
d'origine			en		l'origine	31/12/N	cours de l'exercice	
	années							
8026 Rede	vance de crédit-bail restant à recevoir	(crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00	
8027 Subv	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00	
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00	
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00	
		TOTAL			0,00	0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (Article L. 2313-1 du CGCT)

·		
Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de	Prestations en nature
	la subvention (numéraire)	
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	250,00	
ASSOCIATION THEATRE DE BLIGNY ATB	2 022,00	
BALADE DES ARTS LUDIQUES	1 000,00	
CLUB OMNISPORT DE FONTENAY	2 500,00	
COMITE DES FÊTES DE FONTENAY LES BRIIS	1 500,00	
HOCKEY CLUB DU TREFLE	1 500,00	
MILLE PERTUIS	800,00	
MJC LA GRANGE	2 000,00	
UNION SPORTIVE FONTENOISE	500,00	
<u>Entreprises</u>		
Personnes physiques		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	1	
CAISSE DES ECOLES DE FONTENAY	3 300,00	
CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	6 000,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	21 372,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
(,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Adjoint administratif principal 1ère classe Adjoint administratif territorial Rédacteur	C C B	2,00 2,00 1,00	0,00 0,00 0,00	2,00 2,00 1,00	2,00 1,00 1,00	0,00 1,00 0,00	2,00 2,00 1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique territorial Agent de Maîtrise FILIERE SOCIALE (d)	CCC	2,00 2,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 2,00 1,00 0,00	2,00 2,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 2,00 1,00 0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent Spécial principal de 2ème classe des écoles maternelles	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant conservation principal 1ère classe	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Adjoint d'animation	С	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Animateur FILIERE POLICE (i)	В	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00
<u> </u>		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	,	<u> </u>		· ·	
Brigadier Chef Principal EMPLOIS NON CITES (k) (5)	С	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		19,00	0,00	19,00	16,00	3,00	19,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

091-219102431-20220415-2022_015-BF Date de télétransmission : 20/04/2022 Date de réception préfecture : 20/04/2022

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la gélibération créant. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la gélibération créant.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - Budget Communal - CA - 2021

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				23 774,75			
Adjoint administratif territorial	С	ADM		11 238,77	A 3-1	CDD Remplacement	
Adjoint d'animation	С	ANIM		12 535,98	A 3-3-1°	CDD Absence cadre d'emplois	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				6 422,92			
Adjoint d'animation	С	ANIM		6 422,92	A 3-3-1°	CDD Absence cadre d'emplois	
TOTAL GENERAL				30 197,67			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif. TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation. PM: Police.

OTR: Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT				
ATELIER DES CLÉS UME	"ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN" NIVEAU 1 - ACOMPTE FORMATION RELATIONS "COMMUNES / ASSOCIATIONS"				

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander compunication

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
<u>Autres</u>				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS			
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1		

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LIMOURS - CCPL	01/01/2002	TFA	3 767,01
SYNDICAT SIPPEREC ENERGIES ET COMMUNICATIONS	13/01/2015	SFP	647,72
Autres organismes de regroupement			
PNR HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE	03/11/2011	SFP	10 747,60
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ EN IDF	01/01/2016	SFP	543,38
SYNDICAT DE L'ORGE	01/01/2019	SFP	8 800,00

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES			
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES			

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ТЕРВ	2 873 000,00	6,80	34,87	88,49	1 001 815,00	101,31
TFPNB	40 200,00	0,25	65,69	0,00	26 407,00	0,25
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2 913 200,00	-59,19			1 028 222,00	-10,32

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES: Pour: 14 Contre: 3 Abstentions: 0

Date de convocation : 08/04/2022

Présenté par (1) Le Monsieur le Maire. A Fontenay-lès-Briis, le 15/04/2022 Le Monsieur le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire. A Fontenay-lès-Briis, le 15/04/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Madame Anne-Rose NORDBERG	
Madame Catherine DUPONT	
Madame Cécile MAINGONNAT	
Madame Emmanuelle DUVAL	
Madame Gaële JOAO	
Madame Géraldine MARCADE	
Madame Laurence JALABERT	
Madame Marjorie DELANGUE	
Madame Séverine ARTUS	
Madame Éleanore HENNOCQ	
Monsieur Emmanuel GOBLET	
Monsieur Francis FRAPIER	
Monsieur Jean-Paul JACQUET	
Monsieur Jérémie BRUNEL	
Monsieur Manuel CIPRES	
Monsieur Stéphane RABY	
Monsieur Thierry DEGIVRY	
Monsieur Thierry LAVAUD	
Monsieur Éric SCHMIDT	

Certifié exécutoire par (1) Le Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de réception en préfecture (1) Le Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de réception en préfecture (1) Le Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de réception préfecture (2) La Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de réception préfecture (2) La Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de réception en préfecture (2) La Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de réception préfecture (2) La Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de réception préfecture (2) La Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de réception préfecture (2) La Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de réception préfecture (2) La Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de réception préfecture (2) La Monsieur le de réception (2) La Monsieur le

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - Budget Communal - CA - 2021

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.